



Communiqué de presse
Septembre 2011

Artisans bruxellois : inscrivez-vous sans tarder :

ArtisanArt récompense les meilleurs d'entre vous !

Pour la 6^{ème} année consécutive, les artisans bruxellois, qui se seront inscrits (gratuitement !) au concours organisé à l'occasion du salon ArtisanArt, auront la possibilité de se voir récompenser d'un des "Prix des Meilleurs Artisans Bruxellois de l'année 2011". Ces prix seront remis à l'occasion du salon, qui se déroulera du vendredi 11 au dimanche 13 novembre 2011 à Tour & Taxis, Bruxelles.

Créés en 2006, à l'initiative du Ministre Bruxellois de l'Economie, Benoît Cerexhe, les "Prix des Meilleurs Artisans Bruxellois" visent à encourager et à stimuler ce secteur très particulier de notre économie. Ils entendent promouvoir les métiers dits artisanaux auprès du grand public et récompenser les professionnels les plus méritants et les plus innovants.

Tous les artisans disposant d'un registre de commerce, exerçant une activité artisanale et résidant en Région de Bruxelles-Capitale peuvent y participer.

Par artisan, les organisateurs entendent « celui qui vend des produits essentiellement issus de son propre travail manuel et dont l'entreprise ne compte pas plus de 10 personnes ».

Les demandes de participation seront **clôturées le 12 octobre 2011.**

Les lauréats seront sélectionnés par un jury composé de personnalités compétentes en matière d'artisanat et des représentants des instances économiques de la Région de Bruxelles-Capitale.

Cette année, le jury sera présidé par Solange Schwennicke, présidente de la maroquinerie Delvaux.

Trois prix seront attribués + un prix spécial « **jeune espoir** » (pour ce dernier, une dérogation spéciale lui permet de ne pas encore disposer de registre de commerce).

Outre un trophée estampillé "Meilleur Artisan Bruxellois de l'année 2011", les lauréats recevront

1^{er} Prix : un chèque de 2.000€

2^{ème} Prix : un chèque de 1.000€

3^{ème} Prix : un chèque de 500€

Prix « jeune espoir » : un chèque de 500€

Les prix seront remis par le Ministre Cerexhe, le premier jour d'ArtisanArt, le **vendredi 11 novembre à 11h30.**

Les réalisations récompensées seront **exposées lors du salon ArtisanArt à Bruxelles.**

Plus d'informations et formulaires d'inscriptions sur www.artisanart.be

Service de presse :

Patricia Raes (Par Hasard scri)

Tel. : 02/772.34.26 – GSM : 0476/34.42.04 – Fax : 02/772.83.45 – mail : patricia.raes@scarlet.be

Détails pratiques concernant le salon ArtisanArt :

Dates : **ArtisanArt** se déroulera du vendredi 11 au dimanche 13 novembre 2011
Heures : de 10h à 19h
Lieu : Tour & Taxis
Avenue du Port 86 – 1000 Bruxelles
Prix d'entrée : € 8,5 (adultes) - € 6,5 (étudiants & seniors) - gratuit (moins de 12 ans)
€ 6,5 sur présentation d'un titre de transport de la STIB

Service de presse :

Patricia Raes (Par Hasard scri)

Tel. : 02/772.34.26 – GSM : 0476/34.42.04 – Fax : 02/772.83.45 – mail : patriciaraes@scarlet.be